



L'ÉCOLE - C'EST NOTRE AFFAIRE

18

cccso MISE À JOUR DES NÉGOCIATIONS 2015

Le 11 septembre 2015

Au cours des dernières semaines, de grands progrès ont été réalisés. En mettant en branle l'escalade des moyens de pression approuvés par les délégués lors de la réunion des dirigeants qui se tenait le 29 août, nous allons de l'avant, nous exerçons des pressions sur le gouvernement et nous obtenons le respect que nous méritons.

Les 10 et 11 septembre, notre équipe de négociation centrale reprenait les pourparlers avec la Couronne et le Conseil des associations de conseillers scolaires (CACS). Nous défendons de nombreux enjeux, y compris la sécurité d'emploi, les augmentations de salaire, le temps de préparation et les niveaux de dotation en personnel, entre autres. Nous menons une bataille contre plusieurs autres, dont des coupures devant être apportées au congé de maternité et au congé parental, des avantages qui sont en place depuis des années.

Nous travaillons avec un conciliateur très habile, qui s'est avéré fort utile. Nous retournerons à la table des négociations les 15, 16 et 17 septembre.

Nous affirmons avec confiance que les moyens d'action auxquels nos membres se livrent font une différence. Nous sommes pris plus au sérieux que pendant l'été, alors qu'on ne nous proposait qu'une poignée de journées de négociation. La couverture médiatique et notre publicité radiophonique ont substantiellement sensibilisé l'opinion et nous ont donné un nouveau souffle.

Notre plan fonctionne. Il aura fallu plusieurs étapes pour y arriver, chacune d'entre elles destinée à faire pression sur le gouvernement :

- Nous avons déposé une demande de conciliation le 27 juillet.
- Nous avons déposé un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation le 19 août.
- En conformité avec l'avis de cinq jours tel que stipulé par la nouvelle Loi provinciale sur la négociation collective, nous avons servi préavis le 3 septembre à l'effet que les moyens de pression allaient commencer le 10 septembre.

Aussi difficile que la négociation centrale puisse être, nous devons aussi garder à l'esprit et soutenir la négociation locale. Plusieurs questions doivent y être abordées, qu'il s'agisse de la violence en milieu scolaire ou de l'absence croissante de ressources en raison de

compressions budgétaires. Même si le soutien à la négociation centrale est important, les membres sont également solidaires avec les sections locales tandis qu'elles procèdent à la négociation locale.

Nous sommes conscients que les membres sont sans salaire depuis plus de deux mois. Notre plan portant sur les moyens de pression en tient compte. La grève du zèle nous permet de retourner au travail en mode de mesures collectives. Les prochaines étapes seront annoncées en fonction de la façon dont la négociation centrale se déroulera. Mais, pour l'instant, la grève du zèle telle qu'entreprise par les membres fonctionne et met effectivement de la pression sur la province.

Nous continuerons de vous tenir informés par l'entremise de ces bulletins sur la négociation. Si les membres nécessitent des éclaircissements ou des directives sur la grève du zèle, veuillez communiquer avec votre section locale. Des procédures supplémentaires seront disponibles en ce qui concerne les prochaines étapes de moyens de pression, une fois qu'elles auront été annoncées.

Nous apprécions le soutien et la solidarité dont les membres font preuve l'un envers l'autre au fur et à mesure que la négociation s'intensifie. Notre force réside dans notre solidarité et notre engagement. Comme nous l'avons dit tout au long de la campagne, *nous négocions une entente, mais nous planifions la grève.*

Restez au courant.

**Consultez nos affichages sur *Facebook* et *Twitter* ainsi que sur notre site web.
Communiquez avec votre section locale pour en savoir plus
sur ce que vous pouvez faire !**

**www.cccso.ca
www.facebook.com/CUPEeducationworkers
Twitter : @osbcc**

ME:gb/sepb491